

mercredi 4 juin 2025

4^e Édition
PARIS

JOURNÉE BOIS-ÉNERGIE
Première énergie renouvelable de France



Bois-énergie et territoires
BOUCLONS LA BOUCLE!

Un événement co-organisé par



Avec le soutien de



Avec la contribution de



PROGRAMME



JOURNÉE BOIS-ÉNERGIE

Première énergie renouvelable de France

Bois-énergie et territoires BOUCLONS LA BOUCLE !

À destination des décideurs politiques, institutionnels, parlementaires, journalistes, parties prenantes et porteurs de projets, **la Journée du Bois-Energie permet de mieux cerner les enjeux et les potentiels du bois-énergie** à travers des interventions de spécialistes biomasse, de la gestion forestière, de la planification et de l'énergie, et des retours terrain.

Les co-organisateur de cette 4ème édition ont choisi de la placer sous le signe du bouclage biomasse.

Tout au long de la rencontre, de **9h00 à 17h00**, une place importante sera laissée aux échanges y compris avec les organisateurs.

MATIN : Les enjeux des ressources et le développement du bois-énergie

La place du bois-énergie dans les politiques européennes

Jean-Marc JOSSART,
Secrétaire Général **Bioenergy Europe**

L'histoire de la forêt et de ses usages

Hervé Le BOULER, **Interface Bois**

La politique publique française de soutien Forêt/Bois et bois-énergie

- Hervé VANLAER, Directeur adjoint, **Direction Générale de l'Énergie et du Climat, Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche**
- Patricia BLANC, Directrice Générale Déléguée **ADEME**

Visions croisées des professionnels de la filière et l'inquiétude des territoires

- Michel CASTAN, **FNCOFOR**, Président **Communes forestières de Nouvelle Aquitaine**, Conseiller municipal **Tardets-Sorholus**
- Mathieu FLEURY, Président **CIBE**
- Nicolas GARNIER, Délégué Général **AMORCE**
- Jules NYSSSEN, Président **SER**

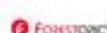
Un événement co-organisé par :



Partenaires techniques :



Partenaires presse :



L'autonomie énergétique des territoires en question

Introduction

Vidéo du **Réseau de chaleur des Martres-de-Veyre (Auvergne-Rhône-Alpes)**, Coup de foudre du concours "j'aime ma chaudière bois"

Table ronde - regards croisés

Eric BELLOUIN, Vice-Président **Tulle Agglo** ; Rémi CHABRILLAT, Maire adjoint **Clermont-Ferrand** et Président **Aduhme** ; Olivier DAVID, Directeur **DREAL Bourgogne-Franche-Comté** et Marion LETTRY, Déléguée Générale **FEDENE**

APRÈS-MIDI : le bois-énergie et les flux d'approvisionnement

La complémentarité des flux d'approvisionnement

Introduction

- le bois-énergie et les ressources forestières/bocagères : Antoine COLIN, Coordinateur de l'observatoire des forêts françaises, **IGN** (Institut national de l'information géographique et forestière) et Estelle VIAL, **FCBA**
- la biomasse-énergie hors forêt, Matthieu CAMPARGUE, Directeur et Lucile GODARD, Responsable activités CALYS et Ingénierie **RAGT Energie**
- le bois-énergie et bois-déchets, Louis de REBOUL Vice-Président **FEDERREC Palettes et bois**

Table ronde - regards croisés des intervenants

Antoine d'AMECOURT, Président **FRANSYLVA** ; Maxime CHAUMET, Directeur Général **FBF** ; Dominique KIEFFER, Administrateur **CIBE** et co-Président **FEDENE bioénergies** et Jean-Michel SERVANT, **Délégué interministériel forêt, bois et usages**

Conclusion de la journée

Stéphane MAGOT, Président du **SYDED du Lot**, Administrateur **AMORCE**

mercredi 4 juin 2025, PARIS

Plus d'infos



Version du 2/06/25

JOURNÉE BOIS-ÉNERGIE

Première énergie renouvelable de France

Un événement co-organisé par :





Journée co-organisée par :



La journée sera animée par :

Philippe ROCHER, Directeur
Cabinet METROL

44 rue de la Quintinie
75015 Paris

info@metrol.fr

<http://www.metrol.fr/>





Sommaire

Interventions de la matinée	6
<u>Les enjeux des ressources et le développement du bois-énergie</u>	<u>7</u>
La place du bois-énergie dans les politiques européennes	7
<u>Les enjeux des ressources et le développement du bois-énergie</u>	<u>8</u>
La politique publique française de soutien Forêt/Bois et bois-énergie	8
<u>Les enjeux des ressources et le développement du bois-énergie</u>	<u>9</u>
L'histoire de la forêt et de ses usages.....	9
<u>Les enjeux des ressources et le développement du bois-énergie</u>	<u>10</u>
Vision croisée des professionnels de la filière et l'inquiétude des territoires	10
<u>L'autonomie énergétique des territoires en question</u>	<u>12</u>
Interventions de l'après-midi.....	15
<u>Le bois énergie et les flux d'approvisionnement</u>	<u>16</u>
La complémentarité des flux d'approvisionnement.....	16
<i>Introduction</i>	16
<u>Le bois énergie et les flux d'approvisionnement</u>	<u>20</u>
La complémentarité des flux d'approvisionnement.....	20
<i>Table ronde</i>	20
<u>Clôture de la journée</u>	<u>22</u>
Présentation des organisateurs	23
Présentation des partenaires filières	30
Présentation des partenaires financiers.....	37
Présentation des partenaires média	40

mercredi 4 juin 2025

4^e Édition
PARIS

JOURNÉE BOIS-ÉNERGIE

Première énergie renouvelable de France

Interventions de la matinée



Les enjeux des ressources et le développement du bois-énergie

La place du bois-énergie dans les politiques européennes



Jean-Marc JOSSART, Secrétaire Général

Bioenergy Europe

2 Place du Champ de Mars
1050 Ixelles Brussels

jossart@bioenergyeurope.org
<https://bioenergyeurope.org/>

À propos de Bioenergy Europe :

Bioenergy Europe est une association professionnelle européenne fondée en 1990 sous le nom d'Association européenne de la biomasse (AEBIOM). Basée à Bruxelles, elle représente les intérêts du secteur de la bioénergie en Europe en réunissant plus de 40 associations nationales et environ 90 entreprises, ainsi que des universités et des instituts de recherche.

Les enjeux des ressources et le développement du bois-énergie

La politique publique française de soutien Forêt/Bois et bois-énergie



Patricia BLANC, Directrice générale déléguée

ADEME

155 Bis avenue Pierre Brossolette
92120 Montrouge

<https://www.ademe.fr/>

*(voir la présentation de l'**ADEME** en fin de livret)*



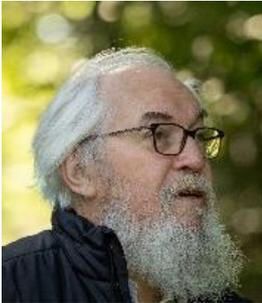
Hervé VANLAER, *Directeur Adjoint*

DGEC

Tour Séquoia
1 place Carpeaux
92800 Puteaux

Les enjeux des ressources et le développement du bois-énergie

L'histoire de la forêt et de ses usages



Hervé LE BOULER, Directeur

Interface Forêt

lebouler40@gmail.com

À propos de cette intervention :

Les relations de l'homme à la forêt ne cessent d'évoluer. Cette relation a été, jusqu'à une période récente, à l'échelle séculaire, celle d'une dépendance, sans alternative possible, pour la satisfaction de besoins essentiels : nourrir les animaux d'élevage, cuire la nourriture, se loger, se chauffer et fournir l'énergie pour le travail des matériaux, dont le métal ; occasionnellement également servir de lieu refuge en cas de troubles. La forêt est alors une ressource matérielle de proximité en circuit ultra court avec une grande part de récolte directe et d'autoconsommation pour des usages domestiques ou d'élevage tel le pacage. Le début du XIXe siècle marque une première rupture. La dépendance énergétique s'éloigne avec la concurrence émergente des énergies fossiles. La seconde rupture majeure date des années 1950 avec la déprise agricole et l'émigration rurale vers la ville. La nouvelle agriculture se concentre sur les terres d'exploitation mécanisable. Dans les secteurs d'abandon agricole, les terres ex-cultivées sont dans un premier temps (FFN), reboisées en résineux, soit un peu plus d'un million d'hectares de forêts nouvelles. A partir de 1990, elles se boisent naturellement, sans intervention humaine : 2.5 millions d'hectares de plus à ce jour. Les conséquences de ces ruptures se font progressivement. De manière générale, les ruraux gardent un lien concret avec les forêts locales, soit sous forme matérielle de rente ou de récolte de bois, soit plus immatérielle d'attachement patrimonial et d'espace de loisir ; soit encore sous une forme intangible de lien symbolique ou sentimental à l'ancrage mémoriel. Ce lien se distend actuellement de plus en plus, au fur et à mesure de la disparition des générations l'ayant vécu au quotidien. Leurs descendants portent désormais une culture citadine, ancrée dans le paysage urbain et de l'arbre en ville. En un peu plus de deux cents ans et sous divers moteurs successifs, la distance physique d'éloignement de la société face à la forêt-ressource n'a cessé de s'accroître. Le lien à la forêt se place désormais dans un contexte culturel où la représentation forêt et bois est très majoritairement hors du champ de l'expérience personnelle organisée à partir de la ressource bois. Pour autant ce lien perdure sous d'autres formes où l'expérience de loisir et l'imagination déterminent d'autres représentations et besoins prioritaires. Je pose comme hypothèse que l'éloignement croissant, par la divergence des regards, attentes et usages qu'elle engendre, est à la source des difficultés relationnelles entre société et forestiers, en particulier sur la place qu'y tient la ressource bois et la manière de le produire et le récolter.

Les enjeux des ressources et le développement du bois-énergie

Vision croisée des professionnels de la filière et l'inquiétude des territoires

Table ronde



Michel CASTAN, Président des Communes Forestières de Nouvelle Aquitaine, conseiller municipal de Tardets-Sorholus

FNCOFOR

13 rue du général Bertrand

75007 PARIS

federation@communesforestieres.org

*(voir la présentation du **FNCOFOR** en fin de livret)*



Mathieu FLEURY, Président

Comite Interprofessionnel du Bois-Energie (CIBE)

28 rue de la Pépinière

75008 Paris

m.fleury@cibe.fr

*(voir la présentation du **CIBE** en fin de livret)*



Nicolas GARNIER, Délégué général

AMORCE

18 rue Gabriel Péri
CS 20102 - 69623 Villeurbanne

(voir la présentation d'AMORCE en fin de livret)



Jules NYSSSEN, Président

Syndicat des Energies Renouvelables (SER)

40 rue de la Boétie
75008 Paris

jules.nyssen@enr.fr / stephanie.conan@enr.fr (assistante)

(voir la présentation du SER en fin de livret)

L'autonomie énergétique des territoires en question

Table ronde

Éric BELLOUIN, 5ème vice-président / Transition écologique et énergétique

Tulle agglo



7 Impasse Sylvain Combes
19000 Tulle

eric.bellouin@sfr.fr /

À propos de cette intervention :

Sur le territoire de Tulle Agglo, près de 95% des forêts sont privées et dans l'ensemble très morcelées (nombre important de propriétaires), rendant difficile une vision et une gestion globale. On dénombre 38 000 hectares de forêts appartenant à 13 000 propriétaires qui possèdent en moyenne 2,9 hectares divisés en plusieurs morceaux. Dans ces conditions, l'entretien des parcelles forestières est compliqué. Dans cette perspective, le CRPF a engagé en 2021, sur recommandations de la commission Climat Air Energie de Tulle agglo et avec l'appui du programme Leader une animation en faveur de la gestion durable des forêts privées. L'objectif initial a été de créer une association syndicale libre de gestion forestière permettant de mutualiser les coûts de chantiers d'exploitation et de reboisement, occasionnant un meilleur encadrement et d'être plus attractif vis-à-vis des exploitants, et limitant ainsi de procéder à des coupes rases. L'association syndicale libre permet également de bénéficier de soutiens financiers bonifiés importants de la part de l'État pour gérer durablement les espaces forestiers de l'agglo. Après une première série de réunions durant l'été 2022, l'ASLGF du Pays de Tulle est finalement créée en octobre. Elle doit répondre à de multiples objectifs tels que la mutualisation des coûts des chantiers d'exploitation et de reboisement, le travail naturel des forêts en évitant autant que possible les coupes rases ou encore la demande à l'État de subventions bonifiées. Les partenaires sont engagés dans un partenariat plus global dont l'objet vise à examiner les conditions et modalités nécessaires pour développer une filière bois énergie locale :

- -Vectrice de co-bénéfices pour les propriétaires de la ressource, les exploitants, les producteurs de combustibles et les consommateurs,
- -Garante de la préservation de la ressource et de la biodiversité, des puits carbonés, pour l'amélioration des peuplements forestiers,
- -Garante de modes d'exploitation raisonnés,
- -Vectrice d'emplois non délocalisables (1ETP pour 1000 t de bois consommés en local)
- -Favorisant la substitution des énergies fossiles thermiques par du bois énergie local et qualifié.

À propos de Tulle Agglo :

La communauté d'agglomération de Tulle est située en Nouvelle-Aquitaine, au cœur du département de la Corrèze. Elle compte 43 communes.

<https://www.tulleagglo.fr/>



Rémi CHABRILLAT, Adjoint au Maire / Président

Ville de Clermont-Ferrand / ADUHME (Agence Locale Energie et Climat du Puy-de-Dôme)

129, avenue de la République
63100 Clermont-Ferrand

rchabrilat@ville-clermont-ferrand.fr

À propos de cette intervention :

Bois-énergie : une logique territoriale "depuis le début" - le lancement en 1995 d'un premier soutien public massif (ADEME / Régions / départements) qui s'appelait "Plan Bois Energie et Développement Local" : cette notion de développement local était centrale pour les acteurs de l'époque. Une logique territoriale encore plus prégnante aujourd'hui, dans un contexte d'inquiétudes - fondées ou surjouées - sur les conflits d'usage, mais aussi / surtout de remises en cause, là encore sincères ou pleines d'arrière-pensées... du bois-énergie, assises notamment sur la contestation de très grands projets considérés comme déconnectés du territoire sur lequel ils veulent de développer.

À propos de l'ADUHME :

L'ADUHME, agence locale des énergies et du climat, est un acteur local incontournable de la transition énergétique et de la lutte contre le changement climatique. Elle accompagne les collectivités locales et des acteurs du territoire du Puy-de-Dôme dans leurs démarches et projets de transition énergétique et de lutte contre le dérèglement climatique.

<https://www.aduhme.org/>



Olivier DAVID, Directeur

DREAL Bourgogne-Franche-Comté

5 voie Gisèle Halimi
BP 31269
25005 Besancon Cedex

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

À propos de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté :

La DREAL Bourgogne-Franche-Comté est un service régional de l'État. La Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement met en œuvre, sous l'autorité du Préfet de Région, les politiques publiques du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et du Ministère de la Transition énergétique. Elle porte de ce fait, la préoccupation environnementale ainsi que la transition écologique et énergétique au cœur de son action.



Marion LETTRY, Déléguée générale

FEDENE

28 rue de la Pépinière
75008 Paris

mlettry@fedene.fr

*(voir la présentation de la **FEDENE** en fin de livret)*

À propos de cette intervention :

La Programmation Pluriannuelle de l'Énergie va se décliner dans les régions pour la première fois. La FEDENE, avec le Club de la Chaleur, a estimé les potentiels régionaux des différentes énergies renouvelables et de récupération, en fonction des besoins de chaque territoire. Cette contribution propose des trajectoires de développement, permettant ainsi d'échanger avec les acteurs présents au sein des comités régionaux de l'énergie, en particulier les DREAL et les régions.

Dans ces stratégies de planification territoriale, le bois-énergie occupe une place cruciale. Valorisant les ressources locales (forestières, bocagères, déchets de bois), créateur d'emplois, il est adapté aussi bien aux territoires urbains que ruraux.

Le bois-énergie doit continuer de jouer un rôle important dans la décarbonation, notamment dans le développement des réseaux de chaleur. Or, le rythme de développement de nouveaux projets biomasse est aujourd'hui menacé, notamment par des baisses d'aides du Fonds chaleur. Pourtant, beaucoup de communes rurales comptent sur le bois-énergie pour alimenter des réseaux de chaleur existants ou futurs. En particulier, les extensions de réseaux de chaleur sont souvent alimentées par une ou plusieurs chaudières biomasse. Se priver de cette énergie, c'est ralentir le remplacement des énergies fossiles, comme le gaz.

Aujourd'hui, nous avons besoin d'un soutien public affirmé et stable pour ces projets. Il est aussi nécessaire de mieux communiquer pour combattre les idées reçues, et de faire preuve de pédagogie pour que ces projets soient bien accueillis. Le bois-énergie est un levier majeur de décarbonation et d'autonomie énergétique pour nos territoires, qu'il faut valoriser auprès de tous les acteurs (collectivités, grand public, etc.).

mercredi 4 juin 2025

4^e Édition
PARIS

JOURNÉE BOIS-ÉNERGIE
Première énergie renouvelable de France

Interventions de l'après-midi



Le bois énergie et les flux d'approvisionnement

La complémentarité des flux d'approvisionnement

Introduction



Antoine COLIN, Chef du Département d'analyse des forêts et des haies bocagères

Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

1 rue de Blanches Terres
54250 Champigneulle

antoine.colin@ign.fr

À propos de cette intervention :

Le bois constitue le principal bien marchand issu des forêts hexagonales. Ses multiples valorisations – matériau, papier-carton, énergie – représentent une source majeure de financement pour la gestion forestière en France. Utilisé de manière raisonnée, le bois offre également un levier stratégique pour la décarbonation de l'économie.

Dans un contexte marqué par des crises sanitaires et climatiques d'une ampleur inédite, une question centrale se pose : quelles seront les ressources en bois disponibles à l'horizon 2050, en quantité comme en qualité, pour répondre aux divers usages tout en contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ?

Afin de maintenir des marges de manœuvre dans un environnement incertain, les scénarios prospectifs soulignent la nécessité d'adopter des stratégies agiles et pragmatiques à tous les niveaux de la filière forêt-bois. Une meilleure connaissance, accompagnée d'un suivi continu et multi-échelle des ressources et des usages du bois, apparaît également comme un levier indispensable pour éclairer les décisions liées à la gestion durable et à la valorisation de cette ressource renouvelable, aujourd'hui sous pression.

À propos de l'IGN :

Opérateur de l'État en matière d'information géographique et forestière de référence, l'IGN compte parmi ses missions principales l'élaboration et la mise à jour de l'inventaire des ressources forestières et la cartographie des espaces boisés. Les éléments recueillis en forêt par l'IGN constituent des informations précieuses pour les professionnels de la filière forêt-bois, les institutionnels et les chercheurs. Elles sont utilisées pour définir, mettre en oeuvre et évaluer des politiques publiques en lien avec la forêt, l'écologie, l'énergie, l'aménagement du territoire et le changement climatique.

<https://www.ign.fr/>



Estelle VIAL, Ingénieure Environnement

FCBA

10 rue Galilée
CS 81050 Champs-sur-Marne
77447 Marne-La-Vallée Cedex 2

estelle.vial@fcba.fr

*(voir la présentation de la **FCBA** en fin de livret)*

À propos de cette intervention :

La demande en bois énergie et en bois matériau a conduit la filière forêt bois et les pouvoirs publics à vouloir mieux connaître le devenir de la récolte de bois. Des schémas de filière ont été établis à partir des statistiques nationales, d'étude récurrentes et d'avis d'expert. Ces schémas montrent une interdépendance importante entre le bois d'œuvre, le bois d'industrie, le bois énergie et leurs différents usages énergie et matériau.



Matthieu CAMPARGUE, Directeur

RAGT Energie

Zone Innoprod,
Chem. de la Teulière,
81000 Albi

Lucile GODARD, Responsable activités CALYS
& Ingénierie



lgodard@ragt-energie.fr

À propos de cette intervention :

La biomasse est une ressource nécessaire à l'atteinte des objectifs de neutralité carbone pris par les états membres de l'Union Européenne. En tant que telle, elle est perçue comme un des leviers de sortie des énergies fossiles et sa valorisation est un pilier des stratégies de décarbonation des entreprises, que celles-ci interviennent dans les domaines du bâtiment, de l'industrie ou encore de l'énergie. Le positionnement de la biomasse dans la stratégie de décarbonation de multiples secteurs d'activités soulève la question de sa disponibilité. Le rapport *Bouclage Biomasse : enjeux et orientations* du Secrétariat Général à la planification écologique, publié en juillet 2024, met en avant cet enjeu de mobilisation de la biomasse en rappelant que « les ressources en biomasses sont multiples et renouvelables mais contraintes en quantité et qualité » et que leur valorisation par différents secteurs doit se faire dans une logique d'usage en cascade. Ce rapport précise également que « la biomasse forestière est sous une forte tension à mesure que les besoins en matière (matériaux biosourcés) et en énergie non fossile s'accroissent ». L'estimation, par la Commission Européenne, de 79.6 millions de tonnes (matière sèche) de résidus agricoles produits annuellement en France vient compléter ce panorama en faisant apparaître la valorisation des coproduits agricoles comme une voie de diversification possible pour faire face à cet usage croissant de la biomasse, notamment dans le secteur de l'énergie. Ces ressources peuvent être des coproduits industriels, tels que la coque de tournesol ou les anas de lin, ou bien des coproduits de cultures agricoles tel que la paille de céréale par exemple. Donner une place aux ressources agricoles dans la filière Biomasse Energie apparait donc comme une orientation stratégique pour celle-ci. Être capable de valoriser cette grande diversité de coproduits agricoles nécessite de relever des défis techniques et également de mobilisation et d'organisation de filières. Les challenges techniques peuvent se résumer en deux grands volets : le combustible, ou comment s'assurer de son homogénéisation et respect des normes à une échelle industrielle, et l'outil de combustion, ou comment adapter les installations à ce type de combustibles. En tenant compte de ce contexte, la présente intervention présentera les avancées faites dans ce domaine par les acteurs engagés dans cette branche de la filière Biomasse Energie et les challenges restant à relever ensemble.

A propos de RAGT Energie :

RAGT Energie est une société experte en valorisation énergétique de biomasse et déchets qui regroupent 4 activités : • Ingénierie dans les prétraitements (mécanique et thermique) et la valorisation énergétique de la biomasse (combustion, gazéification) • Formulation de biocombustibles standardisés avec sa technologie brevetée Calys pour des agropellets haute performance, destinés aux chaudières industrielles et collectives, et respectant les normes internationales et les certifications des chaudiéristes et exploitants énergétiques • Laboratoire d'analyse de biocombustibles solides • R&D appliquée dans la biomasse

énergie.

<https://www.ragt-energie.fr/>



Louis DE REBOUL, Vice-Président de la filière Palettes et bois
Fédération professionnelle des entreprises du Recyclage, du Réemploi et de l'Économie circulaire (FEDERREC)

101, Rue de Prony
75017 Paris

louis.dereboul@veolia.com

À propos de cette intervention :

Les objectifs de décarbonation de l'économie française renforcent l'attrait pour la ressource bois déchets qui joue un rôle majeur et multiple dans la lutte contre le changement climatique.

Les produits en bois arrivant à la fin de leur cycle de vie (ex : charpente issue de la démolition des bâtiments, vieux meubles, palettes, etc.) peuvent être réemployés, réutilisés, recyclés ou valorisés en énergie.

Le recyclage et le réemploi prolongent le stockage du carbone avec l'allongement de la durée de vie des produits et l'incorporation de bois recyclés tout en permettant de réduire l'utilisation de matière vierges. Après plusieurs cycles de vie, la production de chaleur par l'utilisation de combustibles issus du bois en fin de vie est un levier majeur de décarbonation pour les industriels.

Ces dernières années ont été marquées par une valorisation progressive de la ressource bois déchets, impulsée notamment par l'augmentation de sa consommation par la filière panneautière. Les études récentes estiment que la consommation intérieure de déchets de bois pourrait rapidement atteindre, voire dépasser, la ressource actuellement disponible. Les tensions sur la matière, sur la logistique et sur les REP s'ajoutent aux conflits d'usages déjà perceptibles, qui pourraient alors s'accroître, mettant d'autant plus en évidence la nécessité d'une réflexion commune garantissant la complémentarité entre les différents flux d'approvisionnement.

À propos de la FEDERREC :

Créée en 1945, FEDERREC représente 1250 entreprises et 34 400 salariés des multinationales aux PME en passant par les ETI, structurée en 12 filières, répartie sur l'ensemble du territoire français au travers de 8 syndicats régionaux. Ces entreprises dont l'activité consiste au réemploi, la réutilisation, la réparation, la collecte, le tri, la valorisation matière des déchets industriels ou ménagers ou encore le négoce/courtage de Matières Premières issues du Recyclage (MPiR), représentent 11,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 650 millions d'euros d'investissements annuels.

Le bois énergie et les flux d'approvisionnement

La complémentarité des flux d'approvisionnement

Table ronde



Antoine d'AMECOURT, Président
Fransylva

6 Rue de la Tremoille
75008 Paris

(voir la présentation de FRANSYLVA en fin de livret)



Maxime CHAUMET, Directeur général

France Bois Forêt

120 avenue Ledru Rollin
75011 Paris

m.chaumet@franceboisforet.fr

À propos de France Bois Forêt :

France Bois Forêt est l'interprofession nationale de la filière forêt-bois en France, créée en 2004 sous l'égide du ministère de l'Agriculture. Elle fédère 26 organisations professionnelles couvrant l'ensemble de la chaîne, de la sylviculture à la transformation du bois.

Sa mission est de promouvoir une gestion durable des forêts françaises et de valoriser le bois comme matériau renouvelable. Elle coordonne des actions de communication, de recherche, de formation et de suivi économique, tout en soutenant le renouvellement forestier et l'innovation dans la filière. France Bois Forêt est financée notamment par la Contribution Volontaire Obligatoire (CVO) prélevée sur les acteurs économiques du secteur.

<https://franceboisforet.fr/>



Dominique KIEFFER, Administrateur / co-Président

CIBE / FEDENE Bioénergies

(voir la présentation du CIBE et de la FEDENE en fin de livret)



Jean-Michel SERVANT, Délégué Interministériel Forêt Bois et Usages

Délégué Interministériel Forêt Bois et Usages - Gouvernement

jean-michel.servant@agriculture.gouv.fr

Clôture de la journée



Stéphane MAGOT, Président / Administrateur

SYDED du Lot

Les Matalines
46150 Catus

smagot@syded-lot.fr / direction@syded-lot.fr

AMORCE 18 rue Gabriel Péri – CS 20102
69623 Villeurbanne Cedex

amorce@amorce.asso.fr – <https://amorce.asso.fr/>

(voir la présentation AMORCE en fin de livret)

À propos du SYDED du Lot :

Le SYDED du Lot est un syndicat mixte départemental aux missions environnementales : gestion des déchets, grand cycle de l'eau (assainissement, eau potable et eaux naturelles) et énergies renouvelables.

À ce titre, il construit et exploite en régie directe des réseaux de chaleur sur le département du Lot (15 à ce jour) alimentés par du combustible produit à 50 % en interne.

Ce fonctionnement en régie sur l'ensemble de ses activités en fait aujourd'hui un des principaux employeurs du territoire avec près de 300 agents et plus de 50 métiers exercés.

<https://syded-lot.fr/>

mercredi 4 juin 2025

**4^e Édition
PARIS**

JOURNÉE BOIS-ÉNERGIE
Première énergie renouvelable de France

Présentation des organismes





Le Comité Interprofessionnel du Bois-Energie (CIBE) a pour champ d'intervention le **chauffage collectif et industriel au bois** (et aux autres biomasses lignocellulosiques), y compris la production combinée de chaleur et d'électricité, dans l'habitat et le tertiaire, les réseaux de chaleur et les entreprises industrielles. Ce champ exclut les autres usages énergétiques du bois (chauffage domestique, biocarburants...), sauf cas de synergie (ou d'interférence) entre ces derniers et le chauffage collectif ou la cogénération.



Peuvent adhérer au CIBE : des organisations professionnelles et des entreprises des secteurs de la forêt et du bois, du déchet et de l'énergie, des maîtres d'ouvrage (collectivités territoriales, organismes HLM, hôpitaux...), des associations d'appui aux maîtres d'ouvrage et des spécialistes du bois-énergie.



Le CIBE réunit et coordonne les réflexions des acteurs (souvent de taille modeste) dispersés sur le territoire pour **professionnaliser les pratiques** « de la pépinière à la cendre », **établir les règles de l'art, former** des professionnels et **promouvoir** les chaufferies de forte et moyenne puissances (y compris la cogénération) auprès des décideurs publics et privés.

Au plan national et sur la base de dossiers technico-économiques argumentés, le CIBE **intervient auprès des institutions, des organisations professionnelles, des médias...** et au plan régional exclusivement en appui et à la demande des organismes et acteurs de terrain.



Le CIBE est structuré en plusieurs **groupes de travail** permanents qui réunissent régulièrement les adhérents volontaires pour avancer sur leurs travaux, et qui sont consacrés aux 4 thématiques suivantes :



- Commission APR : **Approvisionnement** des chaufferies et biocombustibles
- Commission MOP : Stratégie de développement et **montage des projets** de chaufferies
- Commission REX : **Retour d'expériences** de conception, construction et exploitation des chaufferies
- Commission ANI : Animation bois-énergie



Plusieurs fois par an, elles exposent leurs actualités à l'ensemble des adhérents du CIBE et aux autres professionnels de la filière lors de réunions plénières ou de rendez-vous techniques.

CIBE : 28 rue de la Pépinière – 75008 Paris
09 53 58 82 65 – contact@cibe.fr – <https://cibe.fr/>



[@Comité Interprofessionnel du Bois-Energie](https://www.linkedin.com/company/comite-interprofessionnel-du-bois-energie)



Rassemblant plus de **1 000 adhérents** (communes, intercommunalités, départements, régions, entreprises, associations, fédérations professionnelles) pour plus de 60 millions d'habitants représentés, AMORCE constitue le **premier réseau**

national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique.

Réseau d'information et de partage d'expériences, AMORCE accompagne les collectivités locales et les décideurs locaux dans la mise en œuvre de leurs stratégies territoriales en matière de de transition énergétique, de gestion territoriale des déchets, d'économie circulaire et de de gestion durable de l'eau.

Grâce à ces compétences, AMORCE fait bénéficier au quotidien à ses adhérents de son **expertise technique, économique, juridique, fiscale et institutionnelle** via de nombreux outils et services dédiés.

Interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics (ministères, agences d'État et Parlement) depuis de nombreuses années, AMORCE est également partenaire des principales associations représentatives des collectivités, des fédérations professionnelles et des organisations non gouvernementales.

En quelques chiffres, AMORCE c'est :

- 1 congrès annuel et 5 colloques thématiques
- 1 newsletter bimensuelle et 1 magazine trimestriel (Lettre Aux Adhérents)
- + 100 webinaires et groupes d'échanges par an
- + 40 publications par an
- + de 1 000 renseignements personnalisés par an
- + de 2 400 inscrits sur nos communautés de discussion thématiques

**AMORCE : 18 rue Gabriel Péri – CS 20102
69623 Villeurbanne Cedex**

04 72 74 09 77 – amorce@amorce.asso.fr – <https://amorce.asso.fr/>



La **FEDENE, fédération professionnelle des entreprises de services pour l'énergie et l'environnement**, regroupe 6 syndicats qui œuvrent pour améliorer l'efficacité énergétique et les services aux bâtiments, décarboner la production de

chaleur et de froid à partir d'énergies renouvelables et de récupération, dans les villes, les logements, le secteur tertiaire et l'industrie.

Ses adhérents sont des **entreprises de toutes tailles**, petites, moyennes, et grands groupes. Ces **1 500 entreprises** locales, sont présentes **sur l'ensemble de la chaîne de valeur** et **réparties sur tout le territoire**. Elles emploient **50 000 collaborateurs en France** et réalisent un **chiffre d'affaires annuel de 13 milliards d'euros**.



La FEDENE a pour vocation de **représenter les intérêts de ses membres auprès des pouvoirs publics**. Pour cela elle intervient auprès des décideurs, au niveau national et en région, pour formuler des propositions fondées sur l'expertise technique de ses adhérents et sur leurs expériences de terrain.

FEDENE : 28 rue de la Pépinière – 75008 Paris

01 44 70 63 90 – communication@fedene.fr

Site Internet : <https://www.fedene.fr/>

Contact presse : Thomas Marko & Associés

Camille Rolland – camille.r@tmarkoagency.com + 33 6 75 84 52 08

Laura Lescaut – laura.l@tmarkoagency.com + 33 7 76 14 81 53



[@FEDENE](https://twitter.com/FEDENE)

[@FEDENE](https://www.linkedin.com/company/fedene)



La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) est une association de collectivités locales entièrement dévolue à l'organisation de services publics locaux. Organisme représentatif et diversifié, elle regroupe tous les profils de collectivités qui délèguent ces services publics ou qui les gèrent elles-mêmes. Elle rassemble plus de 850 collectivités regroupant 61 millions d'habitants.

Spécialistes des services publics locaux en réseau, la FNCCR accompagne ses adhérents sur les sujets suivants :

- **Énergie** : distribution d'électricité, de gaz, de chaleur et de froid, maîtrise de la demande en énergie, gaz verts, énergies renouvelables, éclairage public, stations de charge de véhicules électriques et gaz... ;

ZOOM : la FNCCR est particulièrement engagée sur la thématique des réseaux de chaleur et de froid. Elle anime des groupes de travail dédiés avec ses adhérents, publie des analyses et des guides sur le sujet et s'investit avec les acteurs de la filière pour promouvoir les atouts du bois-énergie dans les territoires.

- **Cycle de l'eau** : distribution d'eau potable, assainissement des eaux usées, assainissement non collectif, GEMAPI... ;
- **Numérique** : communications électroniques, territoires intelligents, mutualisation informatique et e-administration, gestion des données, cybersécurité ;
- **Déchets** : gestion et valorisation des déchets (biométhane...).

La FNCCR apporte son expertise autour de 3 piliers :

- **Animation des filières** : organisation de journées d'étude, newsletters, groupes de travail, formations, guides, modèles de documents, conférences...
- **Représentation** des collectivités dans de processus législatif et réglementaire, participation aux comités techniques et commissions nationales thématiques.
- **Appui** technique et juridique auprès de ses adhérents.

La FNCCR, l'expertise des services publics en réseaux au service des collectivités locales et de leurs établissements publics.

FNCCR : 20 boulevard de la Tour-Maubourg – 75007 PARIS

01 40 62 16 40 – <http://www.fnccr.asso.fr/>



Propellet France est l'association nationale du chauffage au granulé de bois. Créée en 2008, elle fédère aujourd'hui **près de 250 professionnels** engagés dans une filière performante, durable et compétitive.

L'association rassemble l'ensemble des métiers du secteur :

- fabricants et distributeurs de granulé,
- fabricants et installateurs d'appareils de chauffage,
- exploitants, bureaux d'études, entreprises de maintenance, fumistes...

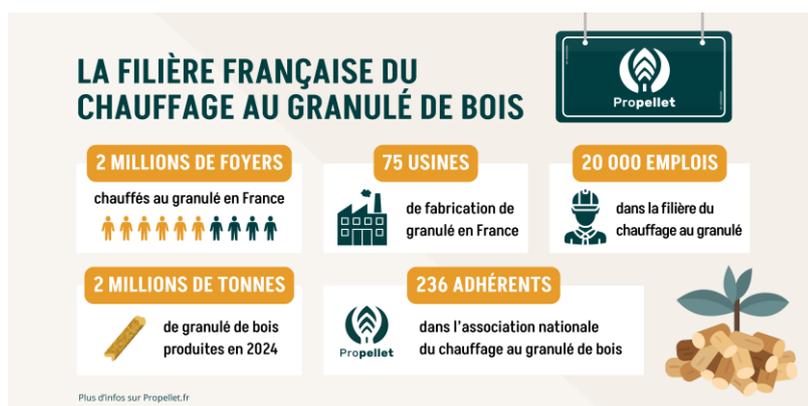


Le granulé de bois est produit à partir de **sous-produits de la filière bois**, dans une logique d'économie circulaire. Il valorise une **ressource locale, renouvelable et maîtrisée**.

La filière agit également pour être **exemplaire sur le plan de la qualité de l'air**, en accompagnant le renouvellement des appareils et en diffusant les bonnes pratiques.

Les missions de Propellet :

- ✓ structurer une filière de qualité,
- ✓ promouvoir le chauffage au granulé de bois,
- ✓ mettre en réseau les acteurs de la filière,
- ✓ assurer un rôle d'observatoire technique et économique,
- ✓ représenter la filière auprès des pouvoirs publics.



Propellet agit au quotidien pour défendre la place du granulé de bois dans la transition énergétique, avec une vision à la fois **pragmatique, collective et ancrée dans les territoires**.

**PROPELLET : 29 rue Joseph Fontanet – Bâtiment C
73000 Chambéry**

04 79 70 44 28 – info@propellet.fr – <https://www.propellet.fr/>



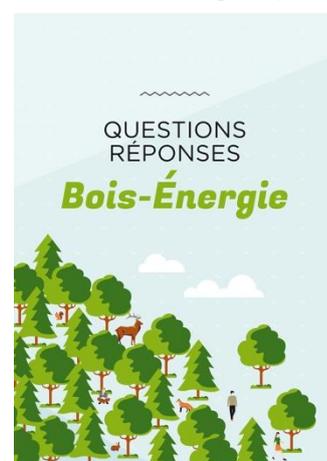
Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe plus de 500 adhérents, représentant 166 000 emplois directs et indirects. Il constitue depuis 1993 l'organisation professionnelle des industriels de l'ensemble des filières d'énergies renouvelables : biomasse, bois, biocarburants, biogaz, éolien, énergies marines, géothermies, hydroélectricité, pompes à chaleur, solaire photovoltaïque, solaire thermique et thermodynamique.

Les objectifs du SER sont de favoriser le développement de filières industrielles compétitives et de répondre à la demande énergétique par des moyens de production respectueux de l'environnement, économiquement compétitifs et renforçant l'indépendance énergétique française.

La mission première du Syndicat est ainsi de développer la part des énergies renouvelables dans la production énergétique de la France et promouvoir les intérêts des industriels et professionnels français du secteur.fibois

Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et force de proposition pour l'ensemble du secteur, le SER intervient auprès des instances françaises et européennes pour faciliter l'élaboration et la mise en œuvre des textes législatifs et réglementaires comme des programmes de développement des énergies renouvelables. Il organise notamment, depuis 1999, un colloque national annuel sur l'ensemble des énergies renouvelables, dont l'édition 2025 se tiendra le 23 septembre à Paris, ainsi que de nombreuses manifestations dédiées à ses filières, et des journées techniques et de formation.

Pour faire connaître ses propositions et mieux faire connaître les énergies renouvelables à tous les publics, le SER réalise également de nombreuses publications disponibles sur son site institutionnel, telles que le « Question-Réponses Bois-énergie », actualisé en mai 2021.



SER : 40-42 rue La Boétie – 75008 Paris

01 48 78 05 60 – <http://www.enr.fr/>



[@ser_enr](https://twitter.com/ser_enr)

[@Syndicat des énergies renouvelables](https://www.linkedin.com/company/syndicat-des-energies-renouvelables)

mercredi 4 juin 2025

4^e Édition
PARIS

JOURNÉE BOIS-ÉNERGIE
Première énergie renouvelable de France

Présentation des partenaires filières





L'objectif de l'ATEE, Association Technique Energie Environnement, est de **favoriser une plus grande maîtrise de l'énergie dans les entreprises et les collectivités** et, plus généralement, d'aider les utilisateurs d'énergie à mieux connaître les actions possibles pour **économiser et bien gérer l'énergie**, ceci afin de concourir à l'objectif

national de lutte pour la réduction des gaz à effet de serre, tout en améliorant leur propre rentabilité. L'Association compte 2200 adhérents.

Avec ses **6 clubs thématiques** (CEE, Biogaz, Power to gas, Stockage d'énergies, Cogénération, Pyrogazéification) et ses **12 délégations régionales**, l'ATEE constitue un **carrefour d'échanges et de réflexion pour ses membres**, permettant de confronter les points de vue et de capitaliser les retours d'expérience. Plus de 40 journées d'information, conférences, webinaires ou visites de site sont organisées chaque année.

L'ATEE publie ENERGIE PLUS, la revue bimensuelle de la maîtrise de l'énergie.

ATEE : Tour Eve – 1 Place du Sud – CS 20067 – 92800 Puteaux – 01 46 56 91 43

<http://atee.fr/> – <https://www.energie-plus.com/>



[@AssociationATEE](https://twitter.com/AssociationATEE)

[@Energie Plus](https://twitter.com/EnergiePlus)



Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPf) est l'établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère chargé de la Forêt, administré par et au service des

propriétaires forestiers. Ses agents accompagnent et conseillent gratuitement les propriétaires privés pour mettre en valeur et préserver leurs forêts (3,5 millions de propriétaires privés, 13 millions d'hectares soit plus de 23% du territoire national et 75 % des surfaces de la forêt métropolitaine). Il a une mission générale de développement, d'orientation de la gestion et d'amélioration de la production des forêts privées. Il réalise également des missions d'intérêt général de surveillance de la santé des forêts, de la protection de l'environnement, de développement durable, d'aménagement du territoire et encore de prévention des risques. Le CNPF est composé de 10 délégations régionales, au plus près des territoires pour des actions adaptées au contexte local. Il bénéficie d'un service de R&D, pour répondre aux enjeux d'innovations techniques et climatiques, et d'un service dédié à la séquestration du carbone. En savoir plus : www.cnpf.fr.

CNPF : 47 rue de Chaillot – 75116 Paris

01 47 20 68 15 – www.cnpf.fr



**EXPERTS
FORESTIERS
DE FRANCE**

EFF – EXPERTS FORESTIERS DE FRANCE est le Syndicat Professionnel des Experts Forestiers Français.

Il facilite le développement de la profession, la formation professionnelle de ses membres et élabore des outils communs. EFF prend également part aux questions de politique forestière. **140 titulaires agréés CNEFAF** et 50 membres stagiaires sont regroupés au sein des EFF. Qu'est-ce qu'un Expert Forestier?

- Une **profession réglementée** par les articles L171-1 et R 171-1 du Code Rural. L'adhésion au CNEFAF – Conseil National de l'Expertise Foncière Agricole et Forestière (structure ordinale) est obligatoire pour tous les Experts Forestiers.
- Une **profession indépendante** : il est interdit de se livrer à toute activité de négoce de bois et de travaux forestiers. Cela évite les conflits d'intérêt et garantit son impartialité.
- Une **profession de spécialistes** d'un haut niveau de formation, en expertises et en gestion forestière. Ce sont également des spécialistes des valeurs économiques, sociétales et environnementales de la forêt.

EFF : 6-8 rue Chardin – 75016 Paris

01 40 50 87 34 – <https://expertsforestiersdefrance.com/>



INSTITUT TECHNOLOGIQUE

L'Institut technologique FCBA et ses équipes d'experts accompagnent les entreprises des filières forêt-bois et ameublement dans leur développement et leur conception de produits et de projets. L'innovation technologique est au cœur de ses missions, pour permettre aux entreprises une constante compétitivité. Son champ d'action couvre l'ensemble des filières forêt-bois et ameublement : sylviculture, pâte à papier, exploitation forestière, scierie, charpente, menuiserie, structure, panneaux dérivés du bois, ameublement, emballages et produits divers...

Ses activités se regroupent autour de trois grands axes :

- Mettre son savoir-faire et ses compétences à la disposition des entreprises : transfert technologique, consultance, assistance technique, essais, formation, information ;
- Accompagner les professions pour qu'elles occupent une place de leader sur les marchés nationaux, européens et internationaux : normalisation, certification, qualité, technologies de pointe ;
- Acquérir, centraliser, gérer et diffuser l'information scientifique et technique : recherche et développement, veille économique, réglementaire, technologique, documentation.

FCBA : 10 rue Galilée – CS 81050 Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Valée Cedex 2

01 72 84 97 84 – <http://fcba.fr>



Fibois France est l'association regroupant et fédérant les 12 interprofessions régionales de la filière forêt-bois. Elle a pour objectif de les accompagner dans leurs missions en favorisant la concertation interrégionale et nationale, et le développement d'outils collectifs au service de la filière forêt bois. Elle favorise les échanges et permet ainsi la mutualisation des actions.

L'ancrage régional et l'intervention des équipes de terrain sur tous les secteurs de la filière permet d'agir de l'amont à l'aval auprès de tous les publics.

Les interprofessions régionales fédèrent les acteurs et les professionnels de la filière forêt-bois en région. Elles ont pour objectifs de :

- Promouvoir la forêt et le bois pour tous les usages (la construction, l'aménagement, le chauffage, l'emballage...),
- Fédérer les professionnels de la filière forêt-bois sur leur territoire,
- Communiquer sur les métiers de la forêt et du bois.

Grâce à l'ancrage territorial fort des interprofessions régionales, Fibois France bénéficie d'une bonne connaissance de la diversité et des spécificités du territoire français tout en maîtrisant les différents enjeux auxquels la filière fait face. Fibois France incarne ainsi un rôle d'interface, lui permettant de tisser des liens entre les collectivités, les acteurs et les entreprises locales.

FIBOIS France : Avenue du Docteur Schweitzer – BP 30 – 19001 Tulle Cedex 01

Contact Réseau Bois-énergie : e.delarochere@arbocentre.asso.fr – <https://fibois-france.fr/>



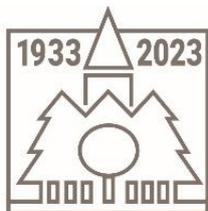
La Fédération Nationale du Bois (FNB) est l'organisation professionnelle des acteurs de la mobilisation et de la transformation du bois en France. Elle agit pour le compte d'entreprises et intervient dans des débouchés aussi variés que l'exploitation forestière, la première et la seconde transformation, le négoce du bois, l'énergie, les produits de construction, la palette bois et les caisses palettes ou encore l'export de bois.

Elle a pour missions principales :

- Être, pour le compte de ses adhérents, **un interlocuteur privilégié** et reconnu des pouvoirs publics, au niveau national et européen, ainsi que des représentants de l'amont forestier et des marchés.
- **Développer la compétitivité des entreprises** des secteurs de la mobilisation du bois, de la 1^{ère} transformation, de la 2^{ème} transformation, du négoce de matériau bois, de la palette et de l'énergie.

FNB : 6 rue François 1^{er} – 75008 Paris

<http://www.fnbois.com/>



Communes forestières
Fédération nationale

Créée en 1933, Communes forestières France est **une fédération de communes et de collectivités qui œuvre pour l'intérêt général.**

Elle constitue un **réseau politique et technique qui s'appuie sur l'expertise de ses élu.e.s et de ses salarié.e.s pour la valorisation de la forêt et de la filière forêt-bois.**

Organisée à **travers un vaste réseau** de 53 associations départementales et interdépartementales et 9 Unions Régionales, elle **défend les intérêts des Collectivités forestières auprès des pouvoirs publics et forme les élus.** Elle met aussi en œuvre des **programmes innovants** visant à : positionner l'élu comme médiateur, aménageur des territoires, responsable de la sécurité, favoriser l'utilisation du bois local en circuit court, impliquer les plus jeunes sur ces sujets d'avenir...

FNCOFOR : 13 rue du général Bertrand – 75007 Paris

01 45 67 47 98 – federation@communesforestieres.org – <http://www.fncofor.fr/>



FNEDT
Fédération Nationale
Entrepreneurs Des Territoires

La Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle représentative des **22 500 entrepreneurs de travaux agricoles (ETA)**, forestiers (ETF) et ruraux (ETR) employant 142 000 salariés.

Les 7 000 ETF réalisent 70 % des travaux de **sylviculture-reboisement** et 80 % des travaux d'**exploitation** pour leurs clients propriétaires forestiers, coopératives, industriels du bois, collectivités et établissements gestionnaires d'espaces naturels ou de réseaux. Elles proposent aussi des services en déchetage/approvisionnement pour tous les usages de la plaquette forestière.

La FNEDT **défend leurs intérêts** auprès des pouvoirs publics, des institutions et des acteurs professionnels de la filière.

La commission Forêt anime un **groupe de travail « bois énergie »**.

FNEDT : 16 avenue du Général Leclerc – 75014 Paris

01 53 91 44 80 – <http://www.fnedt.org/>



Fransylva est la fédération « **Forestiers Privés de France** ». Elle représente et défend les propriétaires forestiers et la forêt privée auprès des pouvoirs publics français et européens, des partenaires de la filière forêt-bois et des organismes non-gouvernementaux impliqués dans la filière forêt-bois.

Fransylva représente les 3,5 millions de particuliers propriétaires de forêts grâce à ses 13 unions régionales et 73 syndicats départementaux ou interdépartementaux. Les syndicats départementaux accompagnent leurs propriétaires et favorisent l'activité forestière. Ils assurent leur représentation auprès des pouvoirs publics locaux et relayent les actions menées par la Fédération au niveau national.

Fransylva réunit des acteurs économiques qui fournissent une **matière première de valeur** et renouvelable pour une **filiale principalement française** et essentielle à l'économie du pays. Cette production de bois d'œuvre, de bois industrie comme de bois énergie participe à la souveraineté nationale et accélère la décarbonation de la société.

Fransylva s'engage aux côtés de la filière et contribue à la promotion de tous les bois français et de leurs usages multiples. Au sein de France Bois Forêt, nous fédérons l'amont pour s'engager dans une production régulière, responsable et durable.

Forestiers Privés de France : 6 rue de la Trémoille – 75008 Paris

01 47 20 36 32 – <https://www.fransylva.fr/>

Les Coopératives Forestières

L'UCFF (« Union de la Coopération Forestière Française ») ou la fédération « Les Coopératives Forestières » est constituée de 17 coopératives forestières et unions de coopératives adhérentes réparties sur tout le territoire national.

L'UCFF – Les Coopératives Forestières, agit pour valoriser les savoir-faire, les atouts et l'efficacité des coopératives forestières dans leurs actions pour le regroupement des propriétaires forestiers privés, la gestion des forêts et la commercialisation des bois.

La fédération détient une triple mission :

- Fédérer et représenter les coopératives forestières
- Défendre les intérêts des coopératives forestières
- Promouvoir le modèle coopératif adapté à la filière forêt-bois

UCFF – Les Coopératives Forestières : 47 rue de Rome - 75008 PARIS

01 42 82 19 58– <https://lescooperativesforestieres.fr/>



L'Office National des Forêts est un Acteur majeur de la filière forêt-bois, l'Office national des forêts (ONF) rassemble 8 200 professionnels. Dans l'Hexagone et en outre-mer, l'ONF gère près de 11 millions d'hectares de forêts publiques appartenant à l'État et aux collectivités territoriales.

A la suite du précédent Contrat d'objectifs et de performance 2016-2020, l'ONF a signé un contrat avec l'Etat pour la période 2021-2025. Elaboré en concertation avec les différentes parties prenantes de l'ONF, ce contrat Etat-ONF s'inscrit au regard des défis que rencontre la forêt face au changement climatique et du potentiel qu'elle représente par la valorisation des matériaux bois dans l'atténuation du réchauffement climatique.

Il comprend 4 orientations stratégiques :

l'ONF, gestionnaire unique du régime forestier, au service de la gestion durable, multifonctionnelle et du renouvellement des forêts publiques face aux défis du changement climatique ;

l'ONF au cœur de la performance et de l'excellence de la filière bois et de son développement, au service de l'emploi, de l'économie et de la neutralité carbone ;

un établissement contribuant à des objectifs sociétaux, environnementaux et territoriaux en forêt publique et au-delà ;

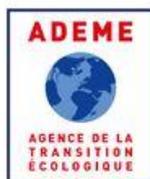
un établissement public performant, autour d'un modèle économique restauré, de compétences confortées, d'un dialogue permanent et de qualité et d'une efficacité accrue.

L'Office National des forêts : 2 bis avenue du Général Leclerc – 94700 Maisons-Alfort

01 40 19 58 00 – <https://www.onf.fr/>

Présentation des partenaires financiers





L'Agence de la Transition Écologique participe à la **mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable**. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale.

L'Agence **aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre** et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un **établissement public** sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

ADEME – 20, avenue du Grésillé – BP 90406 – 49004 Angers Cedex 01

02 41 20 41 20 – <https://www.ademe.fr/>



[@ademe](#)

[@ADEME](#)

FEDERREC

FEDERREC, la Fédération professionnelle des entreprises du Recyclage, du Réemploi et de l'Économie circulaire, représente un acteur clé de la filière. Créée en 1945, elle regroupe **1 250 entreprises** – de la PME à la multinationale, en passant par les ETI – et mobilise **34 400 salariés**

sur l'ensemble du territoire national.

Structurée en **12 filières métiers** et implantée à travers **8 syndicats régionaux**, FEDERREC rassemble des entreprises dont les activités couvrent le **réemploi, la réutilisation, la réparation, la collecte, le tri**, ainsi que la **valorisation matière** des déchets industriels et ménagers. Elles interviennent également dans le **négoce et le courtage de Matières Premières issues du Recyclage (MPiR)**.

Le secteur pèse **11,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires** et génère **650 millions d'euros d'investissements annuels**, illustrant son rôle majeur dans le développement de l'**économie circulaire** et la **transition vers un modèle plus durable**.



France Bois Forêt est l'interprofession nationale de la filière forêt-bois. Créée le 8 décembre 2004 sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts, elle fédère les organisations professionnelles de la filière et est reconnue comme interlocutrice par les pouvoirs publics sur les sujets forêt-bois. En concertation avec ses 26 organisations membres, France Bois Forêt met en œuvre des actions collectives de communication et de promotion

de la forêt française et des usages du bois, de recherche, d'innovation et de développement. Pour en savoir plus : franceboisforet.fr

FBF : CAP 120 – 120 avenue Ledru–Rollin – 75011 Paris

01 44 68 18 53 – <https://franceboisforet.fr/>



Via Sèva, association créée en 2000, regroupe des gestionnaires de réseaux de chaleur et de froid, des représentants de collectivités territoriales, des organismes publics, équipementiers, etc.

Elle a pour mission de **faire découvrir au grand public le fonctionnement et les avantages des réseaux de chaleur et de froid**, autant sur le plan de leur performances énergétiques que de leur impact positif sur l'environnement.

Via Sèva, en développant des **outils de communication pédagogiques et accessibles à tous**, cherche à faciliter les échanges d'informations entre les usagers et l'ensemble des acteurs de la filière.

Via Sèva : 28 rue de la Pépinière – 75008 Paris

<https://viaseva.org/>



[@ViaSeva](https://twitter.com/ViaSeva)

[@Via sèva](https://twitter.com/Via_sèva)

mercredi 4 juin 2025

**4^e Édition
PARIS**

JOURNÉE BOIS-ÉNERGIE
Première énergie renouvelable de France

Présentation des partenaires média





ACTU
ENVIRONNEMENT
Réussir la transition

.com

Le groupe de presse Actu-Environnement publie quotidiennement des articles d'information sur la transition environnementale engagée par les acteurs

publics et privés. Il propose également un décryptage du contexte réglementaire, des stratégies d'adaptation et des mises en oeuvre concrètes de solutions. Avec le site web associé Emploi-Environnement, les lecteurs peuvent aussi trouver un poste porteur de sens et faire évoluer leur carrière. Actu-Environnement est le média de référence de la transition écologique en France. Retrouvez-nous sur [Actu-Environnement.com](https://www.actu-environnement.com)

Actu Environnement : <https://www.actu-environnement.com/>



Le magazine XXL de la biomasse-énergie

Bioénergie Promotion est éditeur de presse au service des acteurs des bioénergies.

Le **magazine Bioénergie International**, paraît 6 fois par an et s'adresse aux acteurs collectifs et industriels de l'énergie issue de la biomasse solide, liquide ou gazeuse. Il est disponible en version papier ou numérique par abonnement ou numéro sur www.bioenergie-promotion.fr/boutique.

www.bioenergie-promotion.fr est un rdv quotidien d'information et d'actualités, tous les contenus sont en accès intégral et sans abonnement.

Le **magazine Chauffage Bois Aujourd'hui** est dédié aux professionnels du chauffage domestique au bois et aux particuliers. Il est disponible gratuitement en ligne et sur salons spécialisés.

www.chauffage-bois-magazine.fr est un site d'actualité en accès intégral et sans abonnement.

BIOÉNERGIE Promotion SARL : <https://www.bioenergie-promotion.fr/>

Boutique en ligne : <https://www.bioenergie-promotion.fr/boutique>



Depuis plus de 75 ans, CFP est la revue technique de référence des prescripteurs, concepteurs et entreprises de génie climatique, aéraulique, froid, plomberie-sanitaire, distribution hydraulique et énergies renouvelables.

Toujours à l'affût de l'actualité du bâtiment performant et pouvant compter sur une audience de plus de 50 000 lecteurs professionnels captifs par numéro, la revue CFP est la plus lue du secteur. Chaque mois, on y retrouve toute l'information de la profession analysée, des dossiers techniques, l'actualité réglementaire, des témoignages d'experts et des visites de chantiers d'exception.

Depuis 2013, CFP organise tous les deux ans avec l'association de bureaux d'études et d'industriels ICO les Trophées de l'Ingénierie performante à l'occasion du salon Interclima. Ils récompensent les projets les plus audacieux en matière de conception, de confort, d'efficacité thermique et de sobriété énergétique, mais surtout les femmes et les hommes qui contribuent à les réaliser. Proche du terrain, la revue Chaud Froid Performance est partenaire des plus grands évènements de la profession.

Chaud Froid Performance : 6 passage Tenaille – 75014 Paris

01 45 40 30 60 – contact@edipa.fr / f.sappa@edipa.fr – <https://lebatimentperformant.fr/>



[@revue_CFP](https://twitter.com/revue_CFP)

[@revue-cfp](https://www.linkedin.com/company/revue-cfp)



Forestopic, l'actualité 100 % Web sur la forêt, le bois, les arbres. Vous avez la fibre de l'info ? Rendez-vous sur forestopic.com, journal 100 % Web. Lancé en 2016, animé par des journalistes professionnels, ce

média indépendant traite de l'actualité sur **la forêt, le bois et l'arbre hors forêt** : forêts privées et publiques, économie, environnement, société, politique forestière, innovations et recherche, scieries, construction bois, bois énergie et autres dérivés, nominations, agenda...

Forestopic propose une lettre électronique hebdomadaire (inscription gratuite), ainsi que des formules d'abonnement adaptées à tous les besoins.

FORESTOPIC : CDIT – 24-28 rue Arthur Rozier – 75019 Paris

06 79 02 89 93 – chrystellecarroy@forestopic.com – <https://www.forestopic.com/fr/>



Le Journal des Énergies Renouvelables est un **magazine spécialisé à destination des professionnels des énergies renouvelables** : groupes énergétiques, industriels, bureaux d'études, installateurs, consultants, artisans, collectivités territoriales et étudiants se destinant à une activité dans ce secteur.

Il séduira aussi tous les particuliers désireux de mieux comprendre ces énergies d'avenir.

Édité depuis 1985, il suit l'actualité de toutes les énergies renouvelables : solaire thermique, solaire photovoltaïque, éolien, hydraulique, énergies marines, géothermie, biogaz, biocarburants et bois-énergie.

Le magazine propose à ses lecteurs un contenu riche et varié : des dossiers sur les sujets majeurs qui font l'actualité, des reportages de terrain, des portraits d'entreprises et interviews d'acteurs clés, des zooms sur les produits innovants, des brèves et informations issues des territoires, des pages pédagogiques, des analyses de marché et des informations financières, des chroniques juridiques, des pages emplois et formation...

Le Journal des Energies Renouvelables : 20 ter rue Massue 94300 Vincennes

01 44 18 00 80 – <https://www.journal-enr.org/>

L'installateur

Magazine consacré au bâtiment qui traite de l'actualité du second oeuvre en matière de couverture, plomberie, sanitaire, chauffage et électricité.

Vie de la profession, reportages sur des sites, techniques, vie des entreprises, comptes rendus de salons et manifestations professionnelles, nouveaux produits, évolution du marché et des tendances des clients.

L'installateur : 6 passage Tenaille – 75014 Paris

01 45 40 31 48 – contact@edipa.fr – <https://lebatimentperformant.fr/>



[@journal l'installateur](#)

[@l installateur](#)

mercredi 4 juin 2025

4^e Édition
PARIS

JOURNÉE BOIS-ÉNERGIE
Première énergie renouvelable de France



Bois-énergie et territoires
BOUCLONS LA BOUCLE!

Un événement co-organisé par



Avec le soutien de



Avec la contribution de

